

## Pourquoi et comment le gestionnaire de la piscine peut garantir une eau propre ?

Le bon entretien des équipements de la piscine et le traitement continu de l'eau permettent au gestionnaire :

- d'assurer une bonne qualité de l'eau afin de préserver la santé des baigneurs ;
- d'offrir une eau agréable pour la baignade.

Les microorganismes apportés par les baigneurs sont ainsi rapidement détruits et ne peuvent pas proliférer. Pour garantir au quotidien cette qualité de l'eau, le responsable de la piscine :

- réalise plusieurs fois par jour des contrôles de l'eau de tous les bassins ;
- surveille et informe les baigneurs des règles d'hygiène à observer ;
- veille à ce que le nombre de baigneurs ne dépasse pas la capacité d'accueil de la piscine ;
- en fonction de la fréquentation, renouvelle tous les jours (par des apports d'eau neuve) une partie de l'eau du bassin ;
- s'assure du fonctionnement correct et de l'entretien de ses équipements.

Lorsqu'un dysfonctionnement est mis en évidence, le gestionnaire de la piscine met en œuvre les mesures nécessaires pour retrouver rapidement un fonctionnement normal. Parfois, l'accès au(x) bassin(s) peut être interdit temporairement.

## Par qui et comment est contrôlée la piscine ?

L'Agence régionale de santé (ARS) contrôle mensuellement l'eau de tous les bassins de la piscine. Les résultats sont affichés à l'entrée de la piscine et sont consultables sur le site internet de l'Agence.

L'ARS effectue également régulièrement des inspections dans toutes les piscines de la région. L'hygiène générale et les contrôles réalisés par le responsable de l'établissement sont alors vérifiés.

Ces différents contrôles contribuent à améliorer les conditions d'accueil des baigneurs et aident les gestionnaires dans leurs actions d'éducation sanitaire auprès des usagers.



L'eau des bassins est contrôlée par l'Agence régionale de santé. Les résultats sont affichés dans l'établissement et également consultables sur Internet.

[www.ars.paca.sante.fr](http://www.ars.paca.sante.fr)

# votre piscine est aussi la mienne



## Entrez toujours propre dans l'eau !

Nous sommes tous responsables de la **qualité de l'eau**.



# pourquoi entrer propre dans l'eau ?

Nous sommes tous porteurs sains de **microbes** qui peuvent contaminer et proliférer dans l'eau du bassin.

Nous pouvons également apporter dans l'eau des **matières organiques** (sueur, cheveux, crème solaire, produits cosmétiques...) qui vont fortement réagir avec le chlore, utilisé pour désinfecter l'eau, en formant des chloramines, irritantes pour les yeux et les muqueuses, et responsables de l'odeur de "chlore".

Plus l'apport de "pollution" est important, plus l'ajout de chlore est conséquent. En limitant cet apport par le respect des règles d'hygiène, on peut ainsi réduire la quantité de chlore nécessaire pour maintenir **une eau de bonne qualité**.

# comment entrer propre dans l'eau ?



Je ne vais pas à la piscine si je suis malade



Je me douche avec du savon avant d'aller ou de retourner dans un bassin



J'apporte un bonnet, un maillot de bain propre et adapté à la baignade, des produits d'hygiène et une serviette



Je respecte les zones "pieds-nus et pieds-chaussés"



Je ne mange pas au bord du bassin



Je m'assure de la propreté du matériel pédagogique (ballon, frite, planche, etc.) et technique (plongée, kayak, etc.) que j'utilise



Je me rends aux toilettes avant la séance de natation

Je passe systématiquement dans le pédiluve